

L'an deux mille dix-huit, le 8 mars, à 20 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 2 mars 2018, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur François AUBER, Maire.

Sont présents : M. François AUBER, Maire ; M. Aurélien PAUL, Mme Noëlle LEVEAU, M. Olivier HENRY, Mme Clydie RENARD, M. Philippe VALLIN adjoints, Mme Josiane COIGNET, M. Blaise ALLEAUME, Mme Frédérique RATTE, M. Gilles HONORÉ, Mme Réjane DEVAUX, Mme Virginie WALBROU, M. Pascal REGHEM, Mme Maria MARQUEZ, Mme Micheline MONVILLE, M. Patrice DELAMARE, M. Christian POUPEL, Mme LESAUVAGE et Mme Caroline VAIN.

Absents représentés :

Absents excusés :

... remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Date de convocation : 02/03/2018

Date d'affichage : 02/03/2018

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Présents :

Votants :

Pour :

Contre :

Abstention :

OBJET : Cantine scolaire : projet de création d'un self et renouvellement du mobilier (04/2018)

Rapporteurs : Mme Clydie RENARD et Mme Micheline MONVILLE

Mesdames, Messieurs,

La restauration scolaire est un service géré par la Commune de Saint-Jouin-Bruneval et accessible à tous les enfants scolarisés.

Le projet municipal porte sur l'installation d'une ligne de self dans le restaurant de l'école primaire en vue d'améliorer le confort des enfants et du personnel.

Alors que les enfants de l'école maternelle seront encore servis à table, les élémentaires utiliseront le self-service.

Les objectifs poursuivis sont :

- Le développement de l'autonomie et la responsabilité des enfants.
- L'allègement du travail pour les personnes affectées au service de restauration scolaire et de surveillance leur permet de se concentrer sur l'accompagnement des enfants et le bon déroulement des repas.
- Une meilleure fluidité de la pause méridienne et de déjeuner dans un restaurant scolaire plus calme et plus accueillant (petites tables, choix de ses copains de table, paravent de séparation...)

- La lutte contre le gaspillage et le renforcement du comportement citoyen et responsable des enfants en instaurant le tri sélectif qu'ils réaliseront eux-mêmes sur une table de tri mise à disposition et en choisissant en partie les quantités qu'ils souhaitent.
- L'augmentation de la capacité d'accueil des demi-pensionnaires.

Au stade de l'avant-projet, la fourniture et l'installation d'une ligne de self dans l'école primaire, l'estimatif prévisionnel HT est le suivant :

Pour le self

Meuble à plateaux	459,75 €
Meuble pains, couverts et verres	726,51 €
2 vitrines réfrigérées	14 849,84 €
Meuble ouvert	940,63 €
Elément de façade	468,75 €
Meuble bain marie à aire avec étuve	3 569,38 €
Présentoir bain marie avec chauffage	631,25 €
Chauffe assiette	789,10 €
TOTAL HT	22 435,21 €
TOTAL TTC	26 922,25 €

Pour le mobilier

Plateaux tailles adaptées scolaire avec décors	1000 €
Table carrée 4 places couleur (15 tables)	2715 €
Assiettes diam 22	1000 €
Assiette diam 15	760 €
Ramequins 14X9 cm	700 €
Claustras anti-bruit	1250 €
Chaises appui sur table	3600 €
TOTAL HT	9187,50 €
TOTAL TTC	11025 €

Après avoir entendu l'exposé, après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- ADOPTE le projet de fourniture et d'installation d'une ligne de self dans le restaurant scolaire de l'école primaire Le Pélican.
- AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires pour engager le projet et à signer tous les documents relatifs.
- AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter toute aide financière et à effectuer toutes les démarches nécessaires et à signer tous les documents relatifs à l'obtention de subventions pour ce projet, estimé en phase avant-projet.

Pour extrait conforme,

Le Maire